

LIVRET D'ACCUEIL

PRÉSANSE
AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

Novembre 2026

QUI SOMMES-NOUS ?
NOS MISSIONS
PROGRAMME D'ORIENTATIONS ET D'ACTIONS
SERVICE AUX ADHÉRENTS DE PRÉSANSE
COMPOSITION DU CA

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

1 QUI SOMMES-NOUS ?

Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) sur tout le territoire national.

Le réseau Présanse se compose des SPSTI adhérents, des associations régionales de SPSTI également membres de Présanse et de l'association nationale basée à Paris.

CHIFFRES-CLÉS



*au 1er janvier 2026.

ORGANISATION DE PRÉSANSE

NOTRE ÉQUIPE



présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Assemblée Générale des adhérents

ADHÉSION DES SPSTI

SPSTI

Associations régionales de SPSTI

CONSEIL D'ADMINISTRATION (VOIR PAGE 10)

Président
M. Maurice Plaisant

BUREAU

DÉLÉGATION PATRONALE

COMITÉ D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE

COMMISSIONS INTERRÉGIONALES

- *Systèmes d'information*
- *Ressources humaines*
- *Offre et innovation*
- *Communication*
- *Certification / Qualité*
- *Cotisations et financement*

RÉUNIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

RÉUNIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

RÉUNIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Comité de directeurs

DIRECTION GÉNÉRALE
M. Brun

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
A. Bonduelle

ASSISTANTE DE DIRECTION
J. Gardel

CHARGÉE DE PROJETS
A. Smaali

EXPERT EN SYSTÈMES D'INFORMATION
C. Guéant

HÔTESSE D'ACCUEIL
K. Machecler

PÔLE JURIDIQUE

Droit social
Responsable juridique
A-S. Loicq

Juriste
D. Maachal

Droit de la santé
Chargée de mission
Me V. Perinetti

PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

Médecin-conseil
Dr. C. Letheux

Assistant
S. Dupery

Groupe Fiches Médico-professionnelles (FMP)

Groupe Thésaurus Harmonisés (THA)

Autres groupes Action Scientifique en Milieu de travail (ASMT)

PÔLE ÉTUDES, STATISTIQUES ET QUALITÉ

Responsable
G. Bourdel

Chargée d'études et de statistiques
M. Lyonnet / P. Derique

PÔLE COMMUNICATION

Responsable
J. Decottignies

Assistantes
E. Major

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Responsable
V. Dulac

Comptable
Z. Hamada

2 NOS MISSIONS



Représenter les SPSTI

- Représenter les SPSTI dans la négociation collective de branche[1]
- Représenter les SPSTI en tant qu'opérateurs, grâce à une connaissance des sujets opérationnels, auprès des pilotes du système (partenaires sociaux et État)
- Entretenir des échanges réguliers avec les partenaires de l'environnement institutionnel et universitaire
- Conduire des actions de communication au niveau national



Informer et conseiller les SPSTI adhérents

- *Informer sur les actualités en santé et prévention en milieu professionnel, sur les évolutions législatives, réglementaires, et sur les évolutions du secteur de la Santé au travail*
- *Conseiller sur le droit social et en droit de la santé*
- *Mettre à disposition des ressources et des outils pour les Services : ressources juridiques, médico techniques, statistiques, qualité, RH, pour les systèmes d'information, ou des outils de communication partagés*



Accompagner le réseau des SPSTI dans la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires

- *Animer des commissions et groupes de travail selon les priorités définies dans le cadre du Programme d'orientations et d'actions validé par les instances de Présanse*
- *Recenser et valoriser les innovations et dispositifs facilitant la mission des SPSTI / favoriser*
- *l'harmonisation des pratiques et la cohérence du service rendu*
- *Nourrir les réflexions sur la formation professionnelle et les besoins en compétences liés à l'activité des Services / contribuer aux réflexions de l'Afometra[2] sur les contenus de formation*

1. Par l'arrêté du 6 octobre 2021 Présanse est reconnu comme étant la seule organisation professionnelle d'employeurs représentative dans la Convention collective nationale des Services de santé au travail interentreprises. À ce titre, elle a l'obligation de produire un rapport de branche, conformément à l'article D.2241-1 du Code du travail.
La production de ces rapports n'est possible que par la mobilisation de tous les SPSTI. La confidentialité des données est assurée, conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD).
2. L'Afometra, créée en 1971, propose une offre de formation aux acteurs des Services de prévention et de Santé au travail.

Organiser des temps d'échanges pour la profession

- *Des ateliers ou des journées d'étude, pour permettre l'échange entre les adhérents*
- *Des sessions d'échanges en région à la demande des adhérents*
- *Les Journées Santé-Travail en octobre (congrès médico-technique annuel)*

Collecter, traiter et diffuser des données des SPSTI, consolidées au niveau national, qui permettent d'alimenter la réflexion sur les actions à mener et de les valoriser



3 PROGRAMME D'ORIENTATIONS ET D'ACTIONS (POA)

Le réseau s'est doté d'un Programme d'Orientations et d'Actions actualisé lors de son Assemblée Générale de 2025 à Lille, pour guider ses travaux et projets.



ORIENTATION N°1 : FAIRE CONNAÎTRE LA RÉALITÉ DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DES SPSTI AFIN DE CHANGER LEUR IMAGE

Elaborer une stratégie de communication :
▸ en soutien des Présidents et des Conseils d'administration pour porter collectivement, dans leur environnement, les sujets stratégiques en lien avec la réussite de leur mission,
▸ en direction des parties prenantes internes et externes afin de mieux faire connaître l'offre des SPSTI, leurs succès et leurs progrès, et leurs contributions à des enjeux de société.



ORIENTATION N°2 : S'AFFICHER COMME UTILISATEURS DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DE NOTRE TEMPS POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX ADHÉRENTS

Être en capacité, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, d'afficher des « marqueurs de modernité » dans les process et outils utilisés par les SPSTI (exemples : prise de rendez-vous en ligne pour certaines visites, service en ligne 7j/7 24H/24, intégration des outils d'aide au DUERP, offre de téléconsultation, etc.).



ORIENTATION N°3 : ÊTRE EN APPUI DES MANDANTS POUR UN PILOTAGE COHÉRENT, EN PRISE AVEC LES RÉALITÉS DU TERRAIN

Apporter un appui au pilotage :
▸ proposer des contributions argumentées et chiffrées aux pilotes de la Santé au Travail afin de nourrir leurs réflexions sur les évolutions futures des textes réglementaires dans un logique de simplification de la réglementation et d'optimisation de l'action des SPSTI,
▸ intensifier le dialogue et les remontées d'informations en direction des organisations patronales, afin de faciliter l'animation cohérente de leurs mandataires et de créer les conditions du respect des orientations et des attendus en termes de mandat.



ORIENTATION N°4 : PROMOUVOIR LES PRATIQUES QUI RENFORCENT L'EFFECTIVITE DU SERVICE RENDU ET FAVORISENT LA PREVENTION EN ENTREPRISE

Formaliser une stratégie d'actions partagée (veille pour anticiper les besoins de prévention / capitalisation de nos meilleures méthodes et outils / identification d'indicateurs d'impact /...) en cohérence avec les politiques publiques validées par les partenaires sociaux, pour renforcer massivement les actions de prévention des entreprises.

ORIENTATION N°5 : ÊTRE EN APPUI DES DIRECTIONS POUR CONDUIRE LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ACTIVITÉ DE LEUR SERVICE

Animer une réflexion avec les Directions des Services (Présidents et Directeurs) pour faire émerger de leurs pratiques des méthodes et outils facilitant la conduite du changement dans les SPSTI, et les mettre à disposition de l'ensemble des membres de Présanse.

ORIENTATION N°6 : RENDRE EFFECTIVE L'INTEROPÉRABILITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DES SPSTI AFIN DE CRÉER DES APPLICATIONS À VALEUR AJOUTÉE

Poursuivre les actions pour l'évolution de nos systèmes d'information afin de mettre en place les échanges de données en temps réel entre SPSTI, dans le cadre de l'interopérabilité fixé par l'Etat.

ORIENTATION N°7 : MIEUX EXPLOITER LES DONNÉES DISPONIBLES DANS LES SPSTI

Approfondir les potentialités de l'exploitation des données détenues par les SPSTI et faire des propositions documentées dans ce champ source de valeur ajoutée.

ORIENTATION N°8 : INTÉGRER DE MANIÈRE RAISONNÉE L'IA DANS LES PRATIQUES DES SPSTI

Explorer les potentialités de l'IA pour l'activité des SPSTI dans des conditions d'usage éthique, sécurisé et socialement responsable, afin de définir collectivement les projets IA à démarrer permettant d'améliorer l'efficacité opérationnelle et le service rendu aux entreprises adhérentes et à leurs salariés.



4 MON SERVICE ADHÈRE À PRÉSANSE, À QUOI AI-JE ACCÈS ?

De nombreuses compétences internes ou externes sont mobilisées tout au long de l'année pour mettre en œuvre les orientations et réaliser les projets et actions.

Les commissions de travail, composées de membres désignés par les associations régionales et appuyées par les permanents de Présanse, jouent un rôle important. Elles suivent une feuille de route cohérente avec les orientations retenues.

Les commissions permanentes de Présanse sont :

- La Délégation Patronale négociatrice de la Convention Collective Nationale
- La commission Systèmes d'information
- La commission Ressources humaines
- La commission Offre et innovation
- La commission Communication
- La commission Certification
- La commission Cotisations et financement

La liste des membres est disponible sur presanse.fr

Des groupes de travail « Action Scientifique en Milieu de Travail » (ASMT) animés par le médecin-conseil de Présanse, Dr Corinne Letheux, se réunissent régulièrement :

- Groupe Thésaurus Harmonisés
- Groupe Fiches Médico-Professionnelles
- Groupe Toxicologie
- Groupe Usage de la donnée et éthique
- Groupe Prévention des conduites addictives
- Groupe Pratiques infirmiers

Par ailleurs, chaque SPSTI est invité à désigner à Présanse un **médecin relais**, pour être le contact privilégié du Pôle Médico-technique et du médecin-conseil de Présanse (une réunion par an et des échanges d'informations en cours d'année).

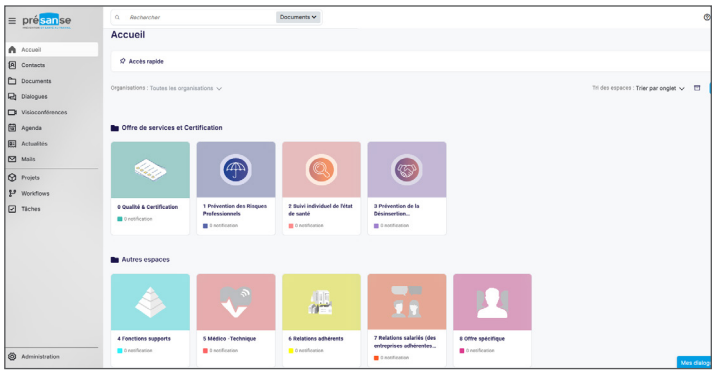
Les associations régionales et les SPSTI ultra-marins sont invités à désigner au moins un membre dans chaque commission permanente / groupe de travail.

RESSOURCES À DISPOSITION

Une base de données partagées **Interstis -Présanse** est mise à disposition des SPSTI du réseau Présanse, notamment en vue de la Certification.

Cette plateforme en ligne constitue un outil collaboratif organisé en différents espaces pour impulser le partage de pratiques entre les SPSTI du réseau.

Interstis



L'interface collaborative Interstis

Sur le site internet presanse.fr, vous retrouverez de nombreuses actualités et des documents exclusifs en Santé au travail, régulièrement mis à jour et classés par catégories.

Les différents outils, notes et documents **juridiques** se retrouvent dans l'onglet Ressources ▸ Juridique, Convention collective ou RH, selon les sujets.



La négociation collective de branche, comment ça marche ?

Les différents outils, notes et documents **médico-techniques** se retrouvent dans l'onglet Ressources ▸ Médico-technique.

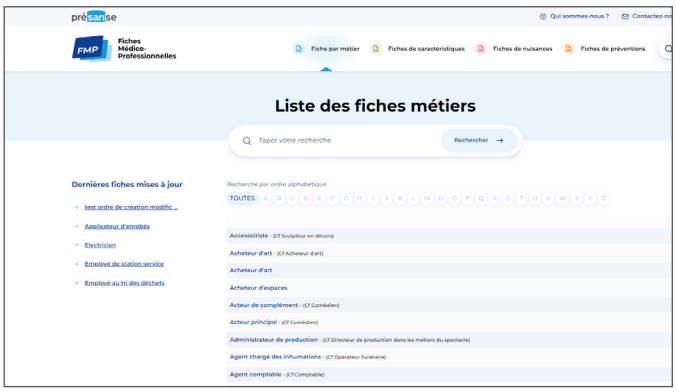
Les **Fiches médico-professionnelles** pour plus de 1500 métiers tous secteurs d'activité, sont disponibles sur www.fmppresanse.fr



Thésaurus Harmonisés



Outils d'aide à la saisie



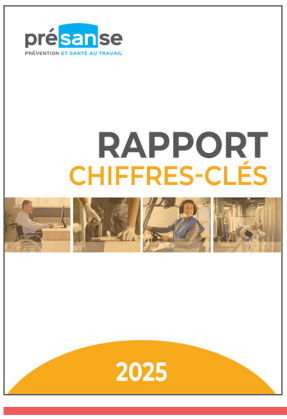
Site Fiches Médico-Professionnelles (FMP)

L'ensemble des documents de référence et des productions en lien avec la **certification, l'annuaire des responsables qualité et la base documentaire collective** sont disponibles dans l'onglet Ressources ▸ Organisation SI et RH ▸ Certification.

Accéder aux **rapports de branche et chiffres-clés** annuels via : https://presanse.qualios.com



Rapport de branche 2025



Chiffres-clés 2025

Tous les numéros des **Informations Mensuelles** et les articles distincts classés par thème sont à retrouver dans l'onglet IM du site presanse.fr, ainsi que dans Ressources ▸ Communication.



Informations Mensuelles d'octobre 2025

Enfin, les outils de **communication partagés** pour les SPSTI sont disponibles sur le site presanse.fr ▸ Ressources ▸ Communication.



Brochure et fiches offre socle de services

5 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

L'article 7 des statuts définit la composition du conseil d'administration (CA). Ainsi, chaque association régionale membre de Présanse désigne sa délégation conformément aux statuts.
Le CA est composé en janvier 2026 des membres suivants :

- Maurice Plaisant*, Président du SPSTI 2A, Corse du sud, et Président de Présanse

Pour l'association Présanse Auvergne-Rhône-Alpes :
- Présidence en cours de renouvellement
- Laurent HUYGHE, directeur de l'AST 74

Pour l'association Présanse Bourgogne Franche-Comté :
- Didier BOUCOIRAN, Président
- Pascal LEDEIST, directeur de l'OPSAT

Pour l'association Présanse Bretagne :
- Marc LESTROHAN, Président
- Emmanuel DIDIER, directeur de l'AIST 22

Pour l'association Présanse Centre-Val de Loire :
- Fabrice POIRIER*, Président
- Bruno ANTOINET, directeur du CIHL 45

Des membres du réseau Présanse de la région Grand Est :
- Jérôme SEVEAN, Président
- Sylvain RICHET, directeur d'AST 08

Pour l'association Présanse Hauts-de-France :
- Luc BAIJOT, Président
- Jean-Michel DUPUIS, Président du Pôle Santé Travail Métropole Nord, délégataire du Président Présanse Hauts-de-France
- Cécile da COSTA, directrice de l'ASMIS

Pour l'association Présanse Île-de-France :
- Dominique OLIVIER*, Président
- Bernard BOULEY, Président de l'ASTE
- Stéphane MARTIN, Président de Thalie Santé
- Vinh NGO, directeur général du CIAMT

Pour l'association Présanse Normandie :
- Philippe FOUCAULT, Président
- Arnaud MARCHAND, directeur de MIST Normandie

Pour l'association Présanse Nouvelle-Aquitaine :
- Franck VERCHERE, Président
- Jean-Baptiste PERIE, directeur du STAS

Pour l'association Présanse Occitanie :
- Pascal GODEBY*, Président
- Syvie MICOUD, directrice de Prevaly

Pour l'association Présanse PACA-Corse :
- M. Hervé de VEYRAC Président
- Marc SEGARD, délégataire du Président Présanse PACA-Corse
- Eric DELLACASA, directeur général AMETRA 06

Pour l'association Présanse Pays de la Loire :
- Jean CESBRON*, Président
- Nicolas BODET, directeur du SMIE

Pour la délégation des SPSTI ultramarins :
- Claude HAYOT, Président du SIST 972 (Martinique)
- Serge FIGARO, directeur du CISTC (Guyane)

*En juillet 2026.
*Membres du Bureau.

COMITÉ DE DIRECTEURS

Conformément à l'article 16 des statuts, un comité de directeurs de SPSTI, issus de l'ensemble des régions, à raison d'un directeur par région, est constitué.

Il élabore des propositions à destination du conseil d'administration, notamment concernant les orientations et les plans d'actions de Présanse.

BLOC-NOTES



CONTACTS :

Arnaud Bonduelle, *Secrétaire Général*
a.bonduelle@presanse.fr

Ghislaine Bourdel, *Responsable statistiques et qualité*
g.bourdel@presanse.fr

Martial Brun, *Directeur Général*
m.brun@presanse.fr

Julie Decottignies, *Responsable communication*
j.decottignies@presanse.fr

Pauline Derique, *Chargée d'études et de statistiques*
p.derique@presanse.fr

Valérie Dulac, *Responsable administrative et financière*
v.dulac@presanse.fr

Sébastien Dupery, *Assistant pôle médico-technique*
s.dupery@presanse.fr

Jeanne Gardel, *Assistante exécutive de Direction*
j.gardel@presanse.fr

Claude Guéant, *Expert en systèmes d'information*
systemedinformation@presanse.fr

Zidani Hamada, *Comptable*
comptabilité@presanse.fr

Dr Corinne Letheux, *Médecin-conseil*
c.letheux@presanse.fr

Anne-Sophie Loicq, *Responsable juridique, droit social*
as.loicq@presanse.fr

Mariette Lyonnet, *Chargée de projets*
m.lyonnet@presanse.fr

Danah Machaal, *Juriste, droit social*
d.machaal@presanse.fr

Kettia Machecler, *Accueil*
accueil@presanse.fr

Elodie Major, *Assistante communication*
e.major@presanse.fr

Virginie Perinetti, *Avocat conseil, droit de la santé*
v.perinetti@presanse.fr

Ata Smaali, *Chargée de projets*
projets@presanse.fr

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL